

Étant donné la décision de cette compagnie, laquelle est susceptible de faire perdre des millions de dollars à l'industrie du tourisme du Québec et du Canada et de jeter également sur le pavé environ 300 travailleurs, le ministre des Transports a-t-il l'intention d'intervenir auprès de la compagnie pour lui demander de continuer son service au moins jusqu'en 1967, afin que nos régions puissent tirer profit et avantage de l'Exposition universelle de 1967?

[Traduction]

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, bon nombre de mes collègues ont, comme l'honorable député, soulevé la question de la suspension de ce service de la part de la *Canada Steamship Lines*. Je ne connais pas de loi pouvant obliger la compagnie à poursuivre ses services; je me suis soigneusement renseigné à ce sujet.

Mon ministère n'est intervenu dans cette affaire que parce qu'il nous incombait d'inspecter les navires; les bâtiments affectés à ce service étaient si vétustes que le ministère et la compagnie ont estimé qu'ils n'étaient plus assez sûrs.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PRÉSUMÉE DEMANDE D'AIDE DES ÉTATS-UNIS À L'ÉGARD DU VIETNAM

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Les États-Unis ont-ils demandé au gouvernement du Canada d'envoyer des soldats et autres militaires combattre au Vietnam, côte à côte avec les soldats américains? Sinon, qu'ont-ils demandé?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, on ne nous a pas demandé d'envoyer des soldats canadiens.

M. Woolliams: Puis-je poser une question complémentaire? Sauf erreur, des déclarations publiques ont été attribuées au ministre des Affaires extérieures et au premier ministre à cet égard. Qu'ont demandé les États-Unis et quel engagement le Canada a-t-il pris, s'il en est?

Le très hon. M. Pearson: Aucun engagement n'a été pris. Nous avons consenti à maintenir l'aide économique et financière que nous nous sommes déjà engagés à fournir.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

NOUVELLES NÉGOCIATIONS SUR L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une

question au ministre des Transports? Le gouvernement se propose-t-il de continuer les pourparlers entrepris avec les États-Unis concernant un accord aérien conclu dernièrement, afin d'obtenir pour les transporteurs canadiens le droit d'exploiter des lignes entre Winnipeg et des endroits aux États-Unis?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): L'honorable représentant sait, je suppose, que l'accord a été signé lundi et qu'il est par conséquent difficile de poursuivre les pourparlers relatifs à cet accord. Toutefois il y est stipulé que l'accord pourra faire l'objet d'une révision dans trois ans; le gouvernement espère que le trafic aérien partant de Winnipeg vers le sud augmentera assez rapidement pour que la thèse d'une ligne double s'impose d'ici quelques années.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Puis-je poser une question complémentaire? J'aimerais demander au ministre des Transports s'il présentera à la Chambre un rapport complet sur l'accord aérien signé récemment, qui intéresse le Canada et les États-Unis? Expliquera-t-il aussi pourquoi il a complètement négligé de protéger les intérêts de Winnipeg et de l'Ouest canadien à cet égard?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, dès que le Règlement le permettra, je ferai très volontiers un rapport des plus détaillés sur la question. J'expliquerai qu'en vertu de cet accord bilatéral nous avons obtenu un service direct jusqu'à Minneapolis; ce service n'avait jamais existé auparavant, et il sera très avantageux pour les commettants de l'honorable représentant.

[Plus tard]

M. S. J. Enns (Portage-Neepawa): Je voudrais poser une question au ministre des Transports. A cause de la réaction assez défavorable à l'accord sur le transport aérien enfin signé lundi dernier avec le gouvernement des États-Unis, le ministre peut-il promettre à la Chambre et au pays l'adoption d'un programme national de l'aéronautique, grâce auquel les pourparlers futurs ne désavantageront pas une région donnée du pays?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je ne peux accepter les allégations de l'honorable député. Le gouvernement estime que l'accord sur le transport aérien a été conclu dans l'intérêt national, bien que les deux pays doivent nécessairement éprouver des déceptions. Nous escomptons que le trafic aérien connaîtra un tel essor que l'aviation se développera énormément d'ici trois ans.